RÉPARATION

IMPLAREST® C



Apprêt/pont d'adhérence bicompsante à base de ciment



DESCRIPTION

Protection contre la corrosion d'armatures d'acier dans le système de réparation Morcemrest, conformément à la norme EN 1504-7. Ce produit peut être utilisé combiné avec tous les mortiers de réparation de la gamme Morcemrest. Primaire anticorrosion mono-composant à base de ciment, modifié avec les polymères, pour la protection d'armatures. Lorsque le produit est mélangé avec de l'eau, l'on obtient un coulis qui est appliqué sur l'acier, préalablement peigné. Implarest C, dû à son pH élevé,environ 12, crée une couche passive sur la surface de l'armature, en arrêtant le processus de corrosion. Implarest C est classé comme protecteur de corrosion selon la norme EN 1504-7.

COMPOSITION

Ciment Portland, granulats sélectionnés, polymères présentant une bonne dispersion et additifs. Produit formulé avec des inhibiteurs de corrosion.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Le traitement de l'armature avec Implarest C est fortement recommandé pour des applications dans lesquelles :
- La profondeur de couverture disponible est < 10 mm. Lorsque le bêton est pollué avec des chlorures. Lorsque la réparation ne peut pas être effectuée immédiatement après le nettoyage de l'armature.
- Produit mono-composant.
- Il suffit d'ajouter de l'eau.
- · Produit très alcalin.
- Passivation de la surface de l'acier.
- Couleur gris.
- Permet le contrôle de la couverture.
- Compatible avec les ciments et aciers employés en réparation.
- Bonne adhésion au substrat.
- Prise dans des conditions d'humidité.
- Facile d'appliquer à la brosse.
- Base de ciment.
- Libre de solvants.
- Comme pont d'adhérence pour la gamme de mortiers MORCEMREST et MORCEMSEAL.

SUPPORTS

- Supprimer le bêton endommagé tout en laissant un espace minimal après l'armature corrodée de 20 mm.
 La zone d'application doit être 50 mm plus ample que les limites de la corrosion de l'armature.
- Supprimer tous restes d'oxyde de l'armature en employant un pistolet à aiguilles ou un ponçage abrasif.
- Supprimer la poussière et les particules résultant du processus, par eau à pression. L'armature peut être légèrement humide avant l'application d'Implarest C.



RÉPARATION IMPLAREST_® c

MODE D'EMPLOI

MÉLANGE

- Mélanger Implarest C dans un récipient adéquat avec de l'eau propre, à l'aide d'un mélangeur à basse vitesse, jusqu'à l'obtention d'une consistance onctueuse.
- Ajouter entre 260 et 280 ml d'eau par kilo selon la consistance nécessaire dans les conditions d'application.
- Laisser le mélange reposer durant 5 minutes et mélanger à nouveau juste avant l'application.

APPLICATION

- Appliquer le produit mélangé à l'aide d'une brosse dans une couche uniforme d'au moins 1 mm d'épaisseur sur toute la surface de la barre d'acier découverte.
- Dans des zones à forte agressivité corrosive, une fois durcie la première couche suffisamment (40 90 minutes), appliquer une deuxième couche, suivant la forme décrite pour la première.
- Lorsque le produit commence à durcir et avant son séchage, appliquer le mortier de réparation (frais sur frais).
- Pour une protection effective contre la corrosion, il faut appliquer 2 couches de 1 mm.

PRISE

• Ne pas appliquer Implarest C lorsque la température serait inférieure de 5°C ou lorsque l'on espère que celle-ci descende au-dessous de 5°C dans les 24 heures suivantes.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

- L'équipement de mélange peut être nettoyé à l'eau. Le matériau durci devra être nettoyé de façon mécanique.
- PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS
- Implarest C est un produit à base de ciment. C'est pourquoi, celui-ci peut irriter les yeux, la peau et les muqueuses, qui doivent être protégés avec des gants et des lunettes de protection durant l'usage du produit.
- · L'usage de masques à poussière est recommandé.
- Traiter immédiatement les éclaboussures sur la peau et les yeux à l'eau propre.
- Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Lorsque le produit serait accidentellement ingéré, boire de l'eau et consulter un médecin.
- Les informations détaillées de sécurité se trouvent dans la fiche de sécurité.

PRÉSENTATION

Kit de 1 et 4 kg.

Stockage jusqu'à 1 an à l'intérieur de l'emballage d'origne.

DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats statistiques obtenus en des conditions standard)

Apparence	Poudre à base de ciment gris
Consommation	Selon usage
Adhésion par cisaillement (0,1 mm déplacement)	9.4±0.1 kN
Protection contre la corrosion	Apte
Vie du mélange (20°C)	45 min.
Température minimale d'application	5°C
Température maximale d'application	35°C



RÉPARATION IMPLAREST_® c

MARQUAGE CE



0370

GRUPO PUMA ESPAÑA Avda. Agrupación Córdoba 17 14014 Córdoba 24 Nº: 21054

0370-CPR-2578

1504-7 IMPLAREST C

Produit de protection contre la corrosion pour la réparation et la protection du béton. Mortier anticorrosion pour armatures.

Adhésion par cisaillement Passe
Protection contre la corrosion Passe

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE PRODUIT (DEP)

Mortier élaboré avec des agrégats proches des centres de production, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre associées à leur transport, et fabriqués dans des centres de production dotés de systèmes de gestion environnementale certifiés conformément à la norme ISO 14001. Cela témoigne d'un engagement fort en faveur de la durabilité et du respect de l'environnement.

Mortier portant le label écologique de type III (le plus exigeant), avec une Déclaration Environnementale du Produit vérifiée par AENOR (Association espagnole de normalisation et de certification).

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adequation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc., Ils ne sont pas exigibles a des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions dde la norme de référence.

